

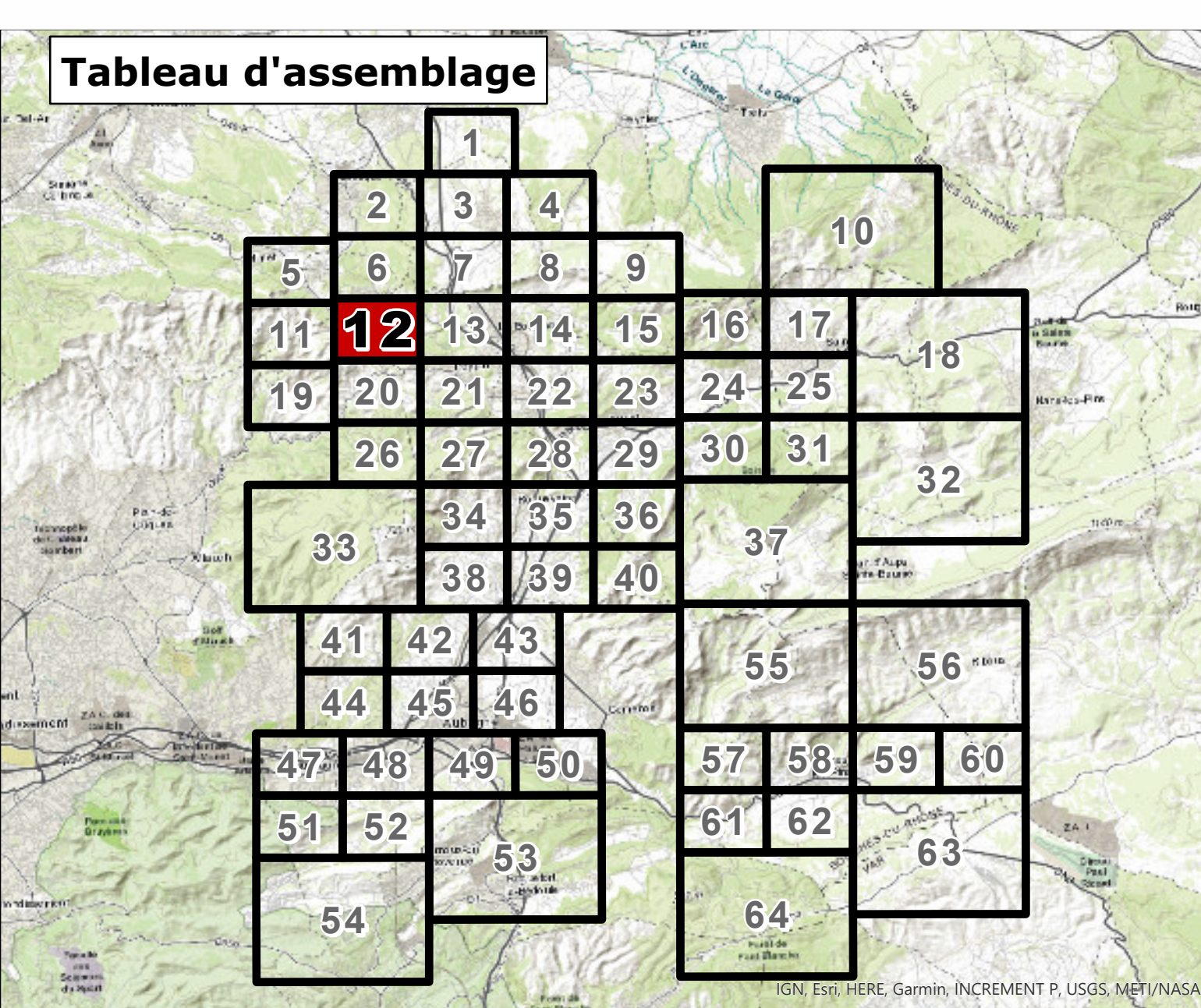
Règlement - pièces graphiques

M. Planches de zonage

PLANCHE 12

PLU approuvé par DCM le 29 juin 2023

CADOLIVE, PEYPIN, SAINT-SAVOURNIN  
N  
1:2 000



- Urbanisme**
- Urbanisme:
    - Limite de zone
    - Orientation d'aménagement et de programmation (OAP)
    - Polygone constructible
  - EMPLACEMENTS RESERVES:
    - Emplacement réservé pour voirie
    - Autre emplacement réservé
    - Emplacement réservé de mixité sociale
    - Servitude pré-localisation pour équipement
  - Patrimoine:
    - Patrimoine Urbain et Architectural:
      - Élément remarquable
      - Élément remarquable faisant l'objet d'une fiche
      - Canal de Marseille et dérivations
    - Patrimoine Naturel:
      - Espace vert protégé
      - Autre protégé ponctuel
      - Alignement végétal
      - Espace vert protégé
      - Terrain outvê à protéger
- MIXITES SOCIALES ET FONCTIONNELLES**
- Secteur de mixité sociale
  - Unité commerciale
  - Pôle de vie
- PRESCRIPTIONS (IMPLANTATION / HAUTEURS)**
- Implantation imposée
  - Marge de recul
  - Marge réglementaire "entrée de ville"
  - Prescription de hauteur
  - Prescription de vue
- DIVERS**
- Servitude d'affilié d'un projet
  - Bâtiment pouvant changer de destination
  - Secteur de richesse du sol ou sous-sol
- Fond de Plan**
- Parcelaire
  - Élément de repère
  - Bâti dur
  - Piscine ou Plan d'eau
  - Bâti léger
  - Citériole

